



DOSSIER DE CANDIDATURE

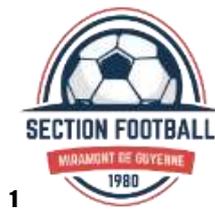
Année scolaire 2025/2026

SECTION SPORT-ETUDES DÉPARTEMENTALE FOOTBALL 4^e-3^e FILLES / 5^e-4^e-3^e GARÇONS

566 avenue Soussial
Collège Didier LAMOULIE
47800 MIRAMONT-DE-GUYENNE



DOSSIER À RETOURNER
AVANT LE 12 MAI 2025



Dès la rentrée scolaire 2025, la section football du collège Didier LAMOULIE redevient section départementale.

PRÉSENTATION ET OBJECTIFS

Le collège Didier Lamoulié de Miramont-de-Guyenne (Lot-et-Garonne) propose une poursuite de scolarité en 5^e, 4^e ou 3^e, en section sportive sport-études associée à la pratique du Football grâce à des horaires aménagés et la présence d'un internat de 50 places.

Les langues vivantes enseignées au Collège Didier Lamoulié à la rentrée 2025 seront : LV1 Anglais et au choix LV2 Espagnol ou Portugais.

Les élèves recrutés, garçons et filles seront répartis dans les classes de 5^e, 4^e ou 3^e. Lors des entraînements, ils formeront 2 groupes : 1 groupe filles et 1 groupe garçons.

Les entraînements de football seront encadrés par la commission technique du district dont les deux conseillers techniques, Alain DELPECH et Benoît MARTINAUD.

L'équipe d'encadrement est particulièrement attentive à la réussite des élèves tant au niveau scolaire que sportif et à l'épanouissement personnel. L'établissement accueille les élèves issus de tout le département ainsi que des départements voisins, à l'internat, du lundi matin 8h au vendredi soir 17h. Ce cadre permet aux élèves de la section de bénéficier d'un suivi scolaire individualisé.

Les élèves peuvent emprunter les transports en commun le lundi matin et le vendredi soir, une navette les véhiculent depuis ou vers la gare SNCF de Marmande.

La préparation à l'obtention du diplôme national du brevet et à la poursuite d'études, dans d'excellentes conditions de scolarité tout en poursuivant un entraînement sportif de qualité, demeure **l'objectif majeur**.

LES OBJECTIFS :

- **AU NIVEAU SCOLAIRE** : Assurer la réussite scolaire, l'épanouissement et l'orientation (études encadrées, accompagnement personnalisé dans les choix d'orientation et dans la préparation de l'affectation en lycée).
- **AU NIVEAU SPORTIF** : Développer le potentiel de chaque joueur (technique, tactique et physique) pour l'amener au maximum de ses capacités (3 entraînements par semaine les lundi soir ou mardi soir, et jeudi soir de 16h30 à 18h30 et le mercredi après-midi de 13h30 à 15h30) ce qui correspond à 6h hebdomadaires, matches amicaux et officiels avec une participation au Championnat Excellence UNSS entre autres...).
- **AU NIVEAU ÉDUCATIF** : Accompagner vers l'acquisition des compétences psychosociales (vie à l'internat, actions dans le cadre des parcours éducatifs, citoyens, santé, etc.). Le collège met en place un projet d'internat axé sur l'ouverture culturelle.

Après le collège, une section scolaire football second cycle permet à des jeunes âgés de 15 à 18 ans, doués pour le football, de poursuivre des études secondaires et de les concilier avec une pratique sportive au plus haut niveau. La poursuite d'études en section scolaire sportive existe au lycée général, technologique de Marmande (garçons et filles) ou d'Agen (Palissy, De Baudre) en Lot-et-Garonne et au lycée Daguin à Mérignac en Gironde par exemple.

CONDITIONS POUR SE PORTER CANDIDAT

- Être scolarisé(e) en 6^e, 5^e ou 4^e (tout secteur scolaire) et évoluer en club.
- Compléter le dossier de candidature ci-après à retourner **par voie postale uniquement** au : Collège Didier Lamoulié 566 Avenue Soussial 47800 Miramont-de-Guyenne **avant le 12 mai 2025**.
- Se présenter, accompagné(e) d'un adulte responsable, à la demi-journée de détection (présentation de la structure, puis ateliers techniques footballistiques sur le terrain et match).

Le dossier de candidature doit contenir :

- La fiche de candidature, complétée et accompagnée d'une courte lettre de motivation manuscrite rédigée par l'élève (se dispenser de faire appel à l'IA ou un adulte).
- Le bulletin trimestriel du 3^e trimestre de l'année dernière (2023/2024) et les bulletins du 1^{er} et du 2^e trimestre (ou 1^{er} semestre) de l'année en cours (2024/2025).
- La photocopie de la licence FFF en cours de validité.

TOUT DOSSIER DE CANDIDATURE INCOMPLET NE SERA PAS ETUDIÉ.

RECRUTEMENT DES CANDIDATS

1- DÉTECTION SPORTIVE :

MERCREDI 14 mai 2025 au collège Didier LAMOULIE :

- **9h-12h : détection FILLES**
- **14h à 17h30 : détection GARÇONS**

Les candidats(es) devront obligatoirement être accompagnés(ées) d'un adulte.

Prévoir sa tenue de football et une tenue de rechange.

Places disponibles

2025-2026	Garçons	Filles
5e	10	
4e	7	15
3e	3	5

Ces chiffres peuvent évoluer selon les contraintes d'effectif de chaque niveau d'enseignement et du niveau footballistique des candidats(es).

2 RECRUTEMENT DÉFINITIF

Pour être admis(e) en section sportive sport-études au Collège Didier Lamoulié, vous devez :

- Être retenu(e) après la détection sportive
- Puis, être retenu(e) par la commission de recrutement du collège qui prend en compte, entre autres, l'avis du conseil de classe, les bulletins trimestriels ou semestriels, le comportement, le niveau sportif et la motivation du candidat, dans la limite des places disponibles.
- Être affecté(e) par la DSDEN 47 qui attribue les dérogations à la carte scolaire.
- Avoir complété le dossier d'inscription et l'avoir transmis au plus vite dès réception au secrétariat du collège.

La commission de recrutement est présidée par le chef d'établissement. Elle est composée du Président de la commission technique et des conseillers techniques du district de football, du responsable de la section féminine, du professeur d'EPS coordonnateur et de membres de l'équipe éducative de l'établissement.

Un entretien pourra être organisé afin de permettre au candidat de préciser ses motivations, il se déroulera pendant la demi-journée de détection.

RÉSULTATS DU RECRUTEMENT

- **Niveaux 5^e- 4^e :**

- Les résultats définitifs seront communiqués aux candidats par courrier fin mai.
- Les candidats(es) hors secteur retenus devront formuler une demande de dérogation dont la procédure sera précisée dans le courrier de sélection.

- **Niveau 3^e :**

- Les places disponibles, limitées, dépendront en partie des éventuels départs d'élèves de 4^e de cette année. Elles ne pourront donc être déterminées que dans l'été 2025.
- Les candidats(es) pré-sélectionnés(ées) par la commission de recrutement seront informés fin mai. Ils(elles) devront formuler une demande de dérogation dont le résultat ne pourra être communiqué qu'à compter du 25 août 2025.

Les candidats(es) non sélectionnés(ées) seront informés(ées) par courriel.

Si vous n'avez pas internet, la demande de dérogation peut être faite par votre collège d'origine.

Cette demande permet l'affectation par les services de la DSDEN de votre enfant au collège Didier Lamoulié, étape préalable à son inscription dans l'établissement

AUCUN RÉSULTAT NE SERA COMMUNIQUÉ PAR TÉLÉPHONE.

